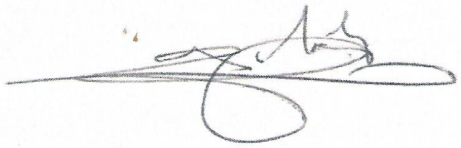
Résistance en Morbihan- Finistère dès 1940

Edmond Bellec
9, place de l'Eglise
29910 Trégunc
Adhérent à l'ANACR

Fait à Trégunc
Le 29 / 03 / 14

Responsable de la section locale de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, Edmond Bellec a officié dans les services de résistance reconnu par l'Office Nationale des Anciens Combattants du 1er janvier 1941 au 1er Août 1944.
Il a ensuite servi dans les FFI au Bataillon Normandie du 1er Août 1944 au 10 Octobre 1944.
Dans le cadre de la journée nationale de la Résistance, le 27 mai, en accord avec son association, il met à la disposition des intéressés ses rapports d'actions actives et attestations de Résistance qui retracent le parcours patriotique dès le début de l'occupation d'un groupe de jeunes ouvriers de la métallurgie.
La destruction de la ville de Lorient en 1943 provoqua notre dispersion. Les frères Le Citol, fichés, décidèrent de rallier l'Angleterre avec un canot à voile.Ils seront parachutés dans le Morbihan, faits prisonniers puis évadés, ils rejoignent leurs unités pour être engagés à Bastogne et finir en Hollande.
Nous ne verrons pas tous la libération. Deux d'entre nous ont été fusillés au Mont Valérien, deux autres ne reviendront pas de déportation alors qu'un dernier sera abattu lors d'un contrôle routier.

Edmond Bellec



MESSAGE COMMUN DES REPRESENTANTS DE LA RESISTANCE DU FINISTERE

Pour cette première célébration de la journée de la Résistance dans le Finistère les associations de résistants ont souhaité honorer en commun tous ceux qui participèrent à cette si longue lutte et ceci est donc leur message.

TEXTE DE M ALEXIS LE GALL (Président de l'amicale des anciens de la 1ère DFL)

C'est le 18 juin 1940 que la résistance commença quand, de Londres et sur les ondes de la BBC le général de Gaulle signifia son refus de l'armistice décidé par Pétain et lança son appel à se joindre à lui pour continuer la lutte. "Quoi qu'il arrive termina-t-il, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".

Le mot était dit, la décision prise. A partir de ce 18 juin nous résisterions. Et ce ne fut pas facile.

Rares, très rares, furent ceux qui le rejoignirent dans la lutte et la mission qui leur fut donnée était immense. "Pour que notre pays puisse, au jour de la victoire à laquelle je crois y figurer au rang des vainqueurs, nous dit-il le 6 juillet 1940 à Londres, il faut qu'à la fin l'on puisse dire que la France n'a jamais cessé le combat et donc votre mission sera d'être présent partout où l'on se bat."

Et effectivement on trouva des Français, dès 1940, dans le ciel de Londres, puis sur mer et enfin sur terre un peu partout en Afrique comme à Tobrouk, Koufra, Massaoua et tant d'autres en 1941, en Crête, à Bir Hakeim, Alamein en 1942 en Libye et Tunisie en 1943 alors que le reste de l'armée d'Afrique et de la Marine changeait de bord et rejoignait la cause alliée pour les derniers combats d'Europe et le hallali final.

Partie de rien notre Résistance, que vous dites extérieure, était parvenue à rassembler toutes les forces françaises.

Mais n'oublions pas le reste tels nos agents intervenant partout dans le pays. Rien que Par chez nous, la mission d'Estienne d'Orves, les réseaux Johnny, Remy et combien d'autres répartis sur tout le territoire…

Et enfin qu'on ne vienne pas dire qu'elle fut inefficace la voix de nos porte paroles à la BBC, cette BBC interdite mais que tant de personnes écoutaient

clandestinement et qui rectifiait la vérité allemande, soutenant le moral de la population et incitant nos habitants à refuser la collaboration vichyste et le pouvoir allemand.

Et puis, en 1943, quand fut envisagée sérieusement la possible réalisation d'un débarquement De Gaulle chargea son émissaire Jean Moulin d'une autre mission, celle de réunir sous son autorité l'ensemble des Résistants de France, d'accepter un chef commun, le général Koenig et de s'apprêter à soutenir par une action commune menée contre les forces d'occupation la future opération de débarquement alliée.

Ce rassemblement des diverses résistances et des divers représentants politiques permettait enfin de préparer le futur régime de la France libérée.

La résistance intérieure : TEXTE DE MME ANNE FRIANT (présidente départementale de l'association nationale des anciens combattants de la résistance et amis de la résistance).

Aujourd'hui, notre pays rend hommage à ces femmes et ces hommes courageux, généreux, héritiers des valeurs de la Révolution française, eux qui en ces temps noirs de la défaite et de l'occupation de la France gardèrent dans leur coeur le farouche espoir de les rétablir, eux qui portent ce nom prestigieux de Résistants. Ici, dans le Finistère, ils prirent une place majeure.

Sur le sol même de notre pays, la Résistance de l'intérieur, par le renseignement, le sabotage, les tracts, les journaux, la guérilla urbaine, les maquis, se préparait au combat décisif aux côtés des Alliés. A chaque instant la mort attendait les soldats de l'armée de l'ombre.

Un simple acte d'humanité, partager une soupe, offrir un lit à un clandestin et c'était l'horreur des caves où torturaient les bourreaux, la déportation, la mort.
Nous ne saurions oublier dans cet hommage tous ces Résistants étrangers qui combattirent sur notre sol, aux côtés de nos aînés, avec au coeur ce même amour de justice et de liberté.

Tous, soutenant ou entrant dans les maquis, furent dans l'action dès le débarquement des Alliés du 6 juin 1944, et prirent toute leur place dans la libération de notre pays.

Aujourd'hui à toutes ces femmes, à tous ces hommes admirables, dont beaucoup ne virent pas la victoire, nous disons notre respect, notre infinie reconnaissance, notre amour commun des valeurs qui font la grandeur de notre pays.

Que s'est-il passé le **27 mai 1943? Dans** Paris occupé, au 48 rue du Four, se réunissait pour la première fois le **Conseil National de la Résistance** sous la présidence de Jean Moulin. Un événement majeur dans l'histoire de la Résistance. Dix-sept hommes composaient cette assemblée, représentant huit mouvements de Résistance, six partis politiques et deux syndicats. Cette voix unie de la France, une motion, votée à l'unanimité, l'affirmait avec netteté.

Jean Moulin, dit Max, premier délégué général en France occupée, commissaire-ministre- du Comité National Français, Compagnon de la Libération, premier président du Conseil National de la Résistance, venait de réussir la rude et périlleuse mission que lui avait confiée le général de Gaulle, **unir la Résistance**. Moins d'un mois plus tard, le 21 juin 1943, lors du rendez-vous de Caluire, Jean Moulin était arrêté par la gestapo de Lyon. Abominablement torturé, il ne livra aucun secret, lui qui les savait tous. Il mourut en gare de Metz le 8 juillet 1943 lors de son transfert vers l'Allemagne.

La Résistance unie au sein du CNR pouvait continuer son oeuvre. Le **15 mars 1944,** le **programme d'action du Conseil National de la Résistance** était adopté à l'unanimité. Les grandes lignes de ce programme préparant pour l'après-guerre une société plus juste, plus démocratique, plus solidaire, pacte social de progrès et de prospérité toujours d'actualité, permirent à notre pays de se relever.

CONCLUSION

18 juin 1940, 27 mai 1943, la France qui combattait, reliée par les ondes de radio Londres, reprenait sa place au sein des Alliés. Elle fut l'une des quatre puissances a recevoir la capitulation des armées nazies. Elle fut un des cinq Grands qui fondèrent l'ONU.
18 juin 1940, 27 mai 1943. Jeunesse de ce pays, entretenez la flamme de la Résistance, donnez lui à votre tour tout son éclat. Continuez l'oeuvre de vos aînés, vous qui vivez dans une Europe enfin en Paix, en étant des citoyens libres, égaux et fraternels envers tous. Votre destin est entre vos mains.
Mais n'oubliez pas! D'autres peuples souffrent encore aujourd'hui qui aspirent eux aussi à la paix, à un monde plus juste, plus fraternel, plus solidaire. N'oubliez pas!

ONAC

mémoire et solidarité

QUIMPER, le 16 mars 2004

Dossier suivi par Mr LECHAT
Assistant-Mémoire
Tél : 02 98 55 81 14
courriel : onac29@libertysurf.fr

Le Directeur départemental

à

2990

Monsieur BELLEC Edmond
9 place de l'église
29 920 TREGUNC

Monsieur,

Comme suite à votre courrier du 12 février concernant la mise à disposition de documents personnels à des collégiens pour la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation, je ne peux que vous remercier de cette action.

En effet, le travail de mémoire suppose une transmission – de témoignages, documents – destinée aux plus jeunes générations de la part des acteurs et témoins qui ont vécu ces heures sombres de notre Histoire et qui su malgré tout préserver l'avenir de notre Patrie.

Votre dévouement pour le « devoir de mémoire » s'accompagne de mes plus sincères félicitations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des mes salutations très distinguées.

Le Directeur départemental,

Philippe DEREUSME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉMOIRE SOLIDARITÉ

ATTESTATION DE DUREE DES SERVICES DE RESISTANCE

(Résistance métropolitaine et extra-métropolitaine)

Le Directeur Général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

sur la demande de: Monsieur BELLEC Edmond

né(e) le: 17 juillet 1923

domicilié(e): 9 Place de l'Eglise - 29910 TREGUNC

Vu l'article 18 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 validant les dispositions du décret n° 75-725 du 6 août 1975, notamment son article 2;

Vu le décret n° 82-1080 du 17 décembre 1982;

Vu l'arrêté du 29 janvier 1990;

Vu l'avis de la commission départementale compétente en date du

Vu l'avis de la commission nationale compétente en date du 22 octobre 2001

Atteste:

que le temps de présence dans la Résistance reconnu à la personne susvisée à été fixé comme suit:

période du 1er janvier 1941 au 1er août 1944

Fait à QUIMPER le, 19 novembre 2001

pour le Directeur Général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, et par délégation le Directeur du service départemental

Philippe DEREUSME

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Cette attestation remplace celle qui vous a été délivrée le 27 mai 1983

N° 17 - du journal de la résistance Bretonne
Ami entends tu

EDMOND BELLEC

RÉSISTANT DE LA PREMIÈRE HEURE A LORIENT ET A SAINT-GOAZEC

Nous avons reçu un récit chronologique concernant l'activité de notre ami Edmond BELLEC résistant de la première heure, à Lorient puis à Saint-Goazec où il s'était réfugié après les bombardements de Lorient.

"AMI ENTENDS- TU" publie bien volontiers ce récit, contribution à l'histoire de la Résistance en Bretagne.

Activité clandestine active à Lorient (Morbihan).

18 Juin 1940 :
mbarquement au port de pêche de Lorient avec un camarade René LE ITOL à bord du mouilleur de mines auxiliaire "FRANCE" commandé ar l'officier des équipages AUDREN.Le 19, nous sommes en rade de erdon. Le 24 Juin, notre bateau ne s'étant pas joint à l'important convoi aval formé par des navires de guerre et de commerce amarrés dans le ort de la Lune qui se dirigeait sur l'Afrique du Nord, l'armistice nous ouve donc toujours au même endroit. Le 25, nous embarquons des ilitaires se trouvant sur le paquebot "DE GRASSE" puis remontons à ordeaux.

16 Juillet 1940 :
preuve par presse de l'époque). Avec deux camarades, René LE CITOL t Émile PASSAL nous récupérons par mer avec mon misainier, des xplosifs divers à la base de la Citadelle de Port- Louis. Ils seront ansportés jusqu'au bassin à flot pour être entreposés dans le grenier e la maison éclusière que j'habitais, face au bureau du port. Pendant le ansfert, Marcel BOUSSICAUT, habitué des lieux, arrivant inopinément, amassa un détonateur et en le manipulant, provoqua l'explosion qui le lessera grièvement à la main. Avec mon frère et quelquefois l'aide des oisins, nous récupérons pendant plusieurs semaines des armes liverses tout le long des parages des quais. Elles seront cachées galement dans le grenier de cette maison.

Septembre 1940 :
Déménagement de cette maison éclusière pour un autre domicile rue de Strasbourg. Le transport des armes et des explosifs sera effectué avec a charette des ponts et chaussées.

Novembre 1940 :
témoignages existants) Des armes ayant été remises aux autorités l'occupation par la Municipalité, seront entreposées dans le bâtiment de a société "NEPTUNE" quai de l'Estacade.Profitant du manque de surveillance, à la tombée de la nuit, avec René LE CITOL, nous ubtilisons, par une ouverture dans le pignon, des armes de chasse que ous cachons dans mon misainier, mouillé à quelques mètres de ce bâtiment. Elles seront par la suite acheminées par la route, et certaines nterrées.

Février 1941 :
témoignage existant). Travaillant aux ateliers mécaniques de la Perrière comme tourneur, je suis recruté par un camarade de travail, le haudronnier Louis LE BAIL, qui sera fusillé au Mont-Valérien, pour ervir sous ses ordres a l'O.S., tout en gardant ma liberté d'action. C'est à partir de cette date que commence le sabotage de camions travaillant pour la base Sous- Marine et quelques mois plus tard, la distribution de racts.

Mars 1941 :
'témoignages existants). Prenant la défense d'un passant frappé par un marin Allemand ivre, je suis pris à parti et poursuivi par ses camarades consommant au café Commercial, rue Carnot. Sur le point d'être pris, je me réfugie dans l'immeuble du café.Brizeux où je réussis à m'enfuir par es toits des Magasins Généraux. Intervention de plusieurs patrouilles de a Kommandantur qui cernent une partie des lieux, tout en fouillant entièrement cette maison.

Novembre 1941 :
'témoignage existant). Près de la cale de la Perrière, je participe avec André LE FUR au sabotage d'un avion anglais récupéré par les Allemands à Belle-Ile-En-Mer. Mon camarade démonte le tableau de bord qui fut transporté à mon domicile par mes soins. Les autres appareils furent détruits avant de quitter les lieux.

Mars 1942 :
(témoignage existant). Accompagné de Louis LE BAIL et d'un autre résistant de Lanester (Jean-Louis Primas, fusillé aussi); je participe au sabotage d'un échangeur se trouvant sous le pont des chemins de fer à Lanester.

Juillet 1942 :
Étant prévenu par Louis LE BAIL de l'arrestation de plusieurs résistants dont son père qui sera déporté à Mathausen et qui ne reviendra pas de ce Camp, nous changeons de lieux de travail, pour brouiller les recherches.

Janvier 1943 :
Notre domicile étant sinistré total, rue de Strasbourg, je me réfugie avec ma famille à Saint- Goazec dans le Finistère.

Activités à Saint-Goazec (Finistère)

Juin-Juillet 1943 :
Arrivée des premiers résistants qui constituent un Maquis dans le bois de Meil-Ar-C'hoat, à proximité duquel je demeure. Les Allemands déclencheront dans ce secteur plusieurs opérations de nettoyage et n'hésiteront pas à tirer à vue très souvent sans sommations.

Novembre-Décembre 1943 - Janvier 1944 :
Avec quelques camarades nous nous installons à la ferme de Kervigoullou exploité par Monsieur et Madame Jean LE BIHAN et leur fils Jeannot qui disparaitra plus tard en déportation. Ce refuge, fréquenté par beaucoup de résistants et situé à 300 mètres environ du Maquis sera investi à plusieurs reprises.

12 Mars 1944 :
A la suite d'un contrôle d'identité à la Croix de la ferme, nous sommes arrêtés. Après interrogatoire par l'officier commandant la place et vérification de nos déclarations par un employé de mairie, nous serons libérés. Nous perdons notre camarade Jean QUELEVER, tué par une autre patrouille.

Juin 1944 :
Exécution des ordres reçus dans l'attente de parachutages d'armes.

10 Juillet 1944 :
Dernière opération allemande dirigée contre le Maquis de Saint-Goazec. Ayant verrouillé tout ce secteur dès 6 h. 30, ils commenceront à l'investir à partir de 7 heures. Me trouvant pris dans ce dispositif, ainsi que le groupe armé commandé par Louis FEON que j'ai rejoint, nous réussissons à gagner le petit bois de Coat-Ty-Nerc'h où nous serons complètement encerclés jusqu'à 12 h. 30. Le décrochage s'effectuera vers 13 heures, sans avoir subi de perte.

30 Juillet 1944 :
Incorporation dans le corps franc de la compagnie cartouche du bataillon Normandie, qui prendra part aux combats du Menez-Hom.

Edmond BELLEC.

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

UN PRIX NATIONAL A PONTIVY

C'est une première dans le Département, un prix national du concours annuel a été décerné à un établissement morbihannais : le collège Les Saints Anges de Pontivy.

M. Guy Perron, professeur d'histoire, accompagnait ses élèves à Paris, Caroline Le Bars, Frédérique Kerfanto, Anne-Françoise Hivert, Stéphanie Noblet.

La cassette vidéo retenue présentait Henri Montjarret, radio de Jean Moulin.

Nos félicitations au professeur et à ses élèves qui préparent déjà le concours 1994.

ranscription Intégrale de l'Article paru le Mardi I6 Juillet 940 dans le Journal " Le Nouvelliste du Morbihan "

E NOUVELLISTE du MORBIHAN
Quotidien Républicain
54 ème Année - Nº I66
Mardi I6 Juillet I940

Page 2 . - Blessé par l'Explosion ..... d'Un Stylo .

Dans la soirée de Samedi, un de nos compatriotes, Monsieur Marcel BOURSICAULT, employé d'une usine de charbonnages, découvrait un stylo près de la chambre de Commerce.

Comme il le dévissait, le porte plume réservoir se révéla un engin dangereux et explosa.

L'infortuné BOURSICAULT a eu le pouce et les trois premières phalanges d'une main, emportés par l'explosion.

Il a été conduit à l'Hopital Civil.

Recherches effectuées Mercredi 30 Mai I990, aux Archives Départementales du Morbihan , à VANNES, rue St Symphorien à la demande de Mr Edmond BELLEC , IO Place de l'Eglise à TREGUNC . (29I28)

Claude BISSERIÉ
I3 rue Capitaine Jude
56000 . VANNES

ILYA

50 ANS

Les gais lurons du nouvel an

LORIENT (S. Magueres), mardi 5 janvier 1943.– A la « Une » : « De durs combats défensifs continuent sur l'ensemble du front de l'Est. La garnison de Velikie-Louki, située à l'ouest de Moscou, résiste victorieusement aux assauts soviétiques ».

A l'occasion du Nouvel an, « l'outre-mer envoie des messages de fidélité à la métropole. Ainsi, l'Indochine s'associe aux deuils de la métropole. Le résident général en Tunisie, quant à lui, adresse au maréchal un message où il assure, au nom de la population tunisienne, de sa fidélité, de son espérance dans l'avenir et de son obéissance aux ordres du gouvernement pour le salut de la patrie ».

En page locale, le bureau de la défense passive avise la population des « dangers que présentent certains objets (crayons, porte-mines, stylos) qu'elle pourrait trouver dans les rues ou à la campagne et qui sont susceptibles de faire explosion au moment de l'usage. La présence de ces objets devra être signalée d'urgence à la mairie ».

Par les rues et par les places, « la Buvette des Sports et l'immeuble qui y est adossé, ruelle de la Congrégation, sont livrés depuis quelques jours à la pioche des démolisseurs.

Félicitations et remerciements au service de la voirie municipale qui n'est pas resté sourd à nos avis et à ceux de notre confrère, « La Dépêche » ».

« On peut passer -et on passe- beaucoup de choses aux gais lurons qui fêtent le Nouvel An. Il y a pourtant deux faits sur lesquels il est bon d'attirer leur attention.

Les fêtards nocturnes à la vessie surchargées ont un peu trop tendance à se mettre à leur aise sur la façade des immeubles. La seconde chose à leur dire est celle-ci : les trottoirs des rues et avenues lorientaises sont suffisamment larges pour qu'il ne soit pas besoin d'arpenter en groupe le milieu de la chaussée.

Les cyclistes qui roulent la nuit avec un phare manquent à chaque instant d'emboutir des bonnes gens qui seraient mieux sur le bitume que sur les pavés.

Que les promeneurs de nuit laissent donc la chaussée aux ouvriers et aux employés qui sont pressés de regagner leur lointain logis ».

En sport : « La deuxième manche du derby opposant le Football Club Lorientais au Lorient Sports s'est disputée dimanche au parc des sports, devant une galerie moins dense que lors de la première. Les deux équipes ont fait match nul : 2 à 2 ».

LI

journal LA LIBERTE DU MORBIHAN 5-1-93

BLESSE PAR L'EXPLOSION D'UN STYLO
(Explication et précision concernant cet accident)

Le I5 Juillet I940, trois Lorientais récupèrent des explosifs divers à la base de la citadelle de Port-Louis puis les transportent par bateau jusqu'au bassin à flot, pour être entreposés dans le grenier de la maison éclusière que j'habitais, face au bureau du port.
C'est pendant le transfert que cet accident a eu lieu. Monsieur Marcel Boursicault arrivant inopinément ramassa un détonateur qui était tombé et, en le manipulant provoqua l'explosion.
Cela se passait à la limite du couvre feu et à quelques dizaines de mètres de la sentinelle gardant l'entrée de la Kommandantur située dans la chambre de commerce. Aussi, risquant à tout moment l'interrogation nous avons décidés de donner la version du stylo piégé connue de la rumeur publique.
Plusieurs armes seront récupérées le long des quais au début de l'occupation et cachées dans ce grenier. Quelques mois plus tard des fusils de chasse seront subtilisés dans un dépôt Allemand se trouvant dans le batiment de la société Neptune, quai de l'Estacade elles prendront une autre direction.
Deux camarades ayant bénéficiers d'explosifs et d'armes seront fusillés au Mont Valérien en I943.

HISTORIQUE RESUME DE LA RESISTANCE AU PORT DE COMMERCE DE LORIENT à proximité de la Kommandantur et de la maison de la Kriegsmarine
Faisant partie d'un petit groupe de patriotes, les Frères RENE et GUY LE CITOL étaient des résistants actifs dès le début de l'occupation à LORIENT.
Ils participeront aux récupérations d'armes le long des quais, du dépôt allemand situé dans le bâtiment de la société NEPTUNE quai de l'estacade, des explosifs de la citadelle de PORT LOUIS, à plusieurs sabotages de camions de l'Organisation TODT et aux distributions de tracts.
Ils seront les témoins de l'accident survenu à MARCEL BOURSICAULT avec un détonateur lors du déchargement d'explosifs, face à la Kommandantur.
Fichés comme GAULLISTE depuis la manifestation du 1er JANVIER 1941, ils décident de rejoindre l'ANGLETERRE avec un canot à rame en partant de la Baie de MORLAIX.
Ils s'engageront dans les S.A.S. et seront parachutés en JUIN 1944 dans le MORBIHAN. Faits prisonniers, ils s'évaderont du train et retrouveront leur Bataillon.
Ils feront les campagnes de LOIRE, BELGIQUE, HOLLANDE.

EN MEMOIRE DE LA RESISTANCE ET DE SON AUTHENTICITE.

Certifie sur l'honneur l'exactitude des faits relatés.

POUR RENE LE CITOL
D.C.D.

POUR EDMOND BELLEC

Je certifier l'exactitude de ce rapport, ayant participé aux actions.
Les Citol Guy. Anciens Parachutistes S.A.S. Officier de la Légion d'Honneur. Port Scorff le 12/02/2009

N° Sociétaire
09 6890

- Attestation -

Je soussigné LE PRIOL Albert, né le 9 mai 1918 à LORIENT, domicilié 22 rue Claire Droneau LORIENT, alias DESMONT Albert, chef de groupe FTPF, services reconnus au Titre des Forces Françaises du Morbihan à compter du 8 mars 1942, Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945, Carte C.V.R Nº 157 130, Carte Réfractaire Nº 51 délivrées par VANNES, Certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants concernant :

M. BELLEC Edmond, né le 17-7-1923 à LE PALAIS

En 1941 il était membre de l'Organisation Spéciale, je me rappelle avoir vérifié quelques armes diverses, surtout des fusils de chasse, qui avaient été récupérées dans un magasin allemand, elles me furent présentées par LOUIS LE BAIL, né le 7 mai 1921 à LORIENT, arrêté en février 1943 à Brest, fusillé au Mont Valérien le 17 septembre 1943, qui était un de mes camarades, chef de groupe FTPF, alors que son père était responsable de notre section

Le 15 Mars 1942 M. BELLEC accompagna Louis LE BAIL qui avait mission de mettre hors service un échangeur construit par les allemand sous le pont de Chemin de fer, coté LANESTER, alors que nous faisions sauter le transformateur de Kerpont en LANESTER et qu'un transformateur se trouvant à LOMENER était lui aussi saboté par une autre équipe

Le 9 juillet 1942, à la suite d'une réunion au Café du Grand Tonneau à la Croix de Calvin en LORIENT, la police put établir une liste des responsables du Front-National, c'est ainsi que 24 de nos camarades furent arrêtés entre le 11 et le 16 juillet. L'action de notre section FTPF fut réduite par suite de l'arrestation d'Albert LE BAIL, né le 8-2-1894 à LORIENT qui devait mourrir à Mauthausen (Allemagne) Son fils Louis dû se cacher alors qu'il travaillait à l'époque avec BELLEC

Le Priol Albert
Toulec

Fait à LORIENT le 30 décembre 1970

Pour la Signature de M. [illegible]
LIQUIDATEUR NATIONAL
DU FRONT NATIONAL

Jean CHAUMEIL

LE PRIOL Albert
22, Rue Claire Droneau
LORIENT (Morbihan)

Original

- Attestation -

Je soussigné LE PRIOL Albert, né le 9 Mai 1918 à Lorient, domicilié 22 rue Claire Droneau - Carte C.V.R n° 157 130 Certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants concernant :

Monsieur BELLEC Edmond, né le 17-7-1923 à Le Palais Membre de l'Organisation Spéciale, il continua à servir au titre du Front National à partir de 1942 et dans les Groupes d'Action dès le mois de Mars 1942

Je me rappelle avoir réparé des revolvers, modèle 1892, que m'avait remis Louis LE BAIL, par la suite j'ai appris que ces armes avaient été récupérées par BELLEC Edmond, LE CREN Jean et LE CITOL dans un local se trouvant quai de l'Estacade à Lorient (récupération effectuée en 1941)

Le 15 Mars 1942, BELLEC Edmond participe au sabotage d'un échangeur se trouvant sous le pont de chemin de fer à Lanester

En avril 1942, il participe aux opérations organisées par le Front National et ses groupes d'action dans la région Lorientaise - Sabotage de transformateurs - coupures de lignes téléphoniques -

Je se trouve à mes côtés en mai 1942 lors du sabotage de l'usine électrique de l'Energie de la Basse Loire (transformateur mis hors service privant de nombreuses usines allemandes d'électricité pendant une semaine)

Du 1er Mars 1942 au 15 janvier 1943, il transporte et distribue des tracts édités par le Front National

Lorient étant détruit en janvier 1943, il quitte la région lorientaise et je le perd de vue

Fait à Lorient le 5 juin 1973

P.S. Cette attestation complète celle établie le 30-12-1970

3

Attestation

Je soussigné Le Gall André né le 24 juillet 1907 à Port-Louis domicilié actuellement 64 Rue Dugway-Trouin Lorient. Certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants concernant :

Monsieur Bellec Edmond né le 17 juillet 1923 à Le Palais

Alors que je tenais le "café de la brise" au 38 du Quai Rohan à Lorient, je me suis trouvé en contact avec Edmond Bellec qui habitait les environs. Le 25 Mai 1941, il a récupéré des armes que les allemands avaient entreposées dans un barquement sur le quai de l'estacade à proximité de mon domicile. Une partie de ces armes furent distribuées, les autres furent transportées dans son bateau, puis dans une brouette, jusqu'à son domicile 6 rue de Strasbourg.

Fait à Lorient le 30/11/70

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, JAFFRE Désiré, né le 25 Juin I912 à LANESTER (Morbihan domicilié 3, rue de la Paix à LANESTER (56600), Membre du FRONT NATIONAL, Membre du Comité de Libération du Morbihan pour le FRONT NATIONAL, Titulaire de la Croix de Guerre 39/45, de la Médaille de la Résistance et de la carte du Combattant Volontaire de la Résistanc n° II2537 délivrée par l'Office Départemental des A.C.V.G. du Morbiha

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

que Monsieur Edmond BELLEC, né le I7 Juillet I923 à LE PALAIS (Mhan domicilié à TREGUNC (Finistère) est entré au FRONT NATIONAL en Janvier I942, venant des ORGANISATIONS SPECIALES (O.S.) où il opéra dès Août I940 jusqu'en Janvier I942.

Pendant son passage au FRONT NATIONAL, j'ai eu à connaître des activités de Edmond BELLEC, entr 'autres :

- de JANVIER I942 à JANVIER I943 :

  En compagnie de Louis LE BAIL qui l'avait recruté, il a transporté et distribué des tracts rédigés par le FRONT NATIONAL.

- MARS I942 :

  Il exécute les ordres reçus pour le sabotage d'un échangeur sous le pont de chemin de fer, côté LANESTER. Il opère avec Louis LE BAIL et Jean Louis PRIMAS. Mission accomplie avec succès.

- PENDANT LE 2ème TRIMESTRE et SECOND SEMESTRE I942 :

  Il a contribué et exécuté, toujours avec Louis LE BAIL, de nombreuses actions de sabotage sur des véhicules et du matériel allemand, qui stationnaient ou était entreposé soit au Port de Pêche ou à la Base sous-marine de LORIENT.

- JANVIER I943

  A la suite de la destruction de LORIENT à cette époque, la famille d'Edmond BELLEC étant totalement sinistrée, ce dernier se réfugie dans le département du FINISTERE où il continua ses actions au FRONT NATIONAL de SAINT GOAZEC dirigé par le Lieutenant LE BALCH.

FAIT A LORIENT, le 4 DECEMBRE I975
pour servir et valoir ce que de droit

Désiré JAFFRE

COMITE du FRONT NATIONAL du MORBIHAN * F.N.

Vu la Signature de M. Jaffre
LE LIQUIDATEUR NATIONAL
DU FRONT NATIONAL

Jean CHAUMEIL
Paris, le 16/1/76

FRONT NATIONAL FN Secrétariat National 40, rue St-Blaise - PARIS 20e

Le signataire de la présente attestation engage sa responsabilité pénale (Loi N° 48-1009 du 27/5/48 - J.O. du 28/5/48)

ATTESTATION

Je soussigné René LE CITOL
Né le 12.08.1921 à Lorient (56)
Domicilié : 4, rue de Tombouctou à Lorient.
Avant et pendant l'occupation, ouvrier chaudronnier à l'Arsenal, domicilié rue Brizeux
Chevalier de la Légion d'honneur décret du 30.07.86
Médaille militaire décret du 10.12.47
Croix de guerre 1939-1945 à l'ordre de l'armée (deux palmes)
A l'ordre du corps d'armée (deux étoiles de vermeil)

Médaille des Evadés. Décret du 29.10.46
Médaille de la France libre N°....
Croix des combattants volontaires de la Résistance N°....
Médaille commémorative de la guerre 39-45 avec barrette, engagé volontaire et Libération ;

ai rejoint avec mon frère l'Angleterre le 21.06.1943 avec un canot à rame en partant de la baie de Morlaix . Engagé dans les S.A.S le 19.07.1943. Parachuté au Roc St André le 13 06.1944 ; fait prisonnier, évadé, etc....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants concernant mon camarade de Résistance :Edmond BELLEC né le 17.07.1923 à LE PALAIS (56)
domicilié : 9, place de l'Eglise de Trégunc (29 Sud).
Avant et pendant l'occupation, ouvrier tourneur aux A.M.P au port de pêche de Kéroman, domicilié au Pont Tournant dans la maison éclusière face au bureau du port.

Le 18 juin 1940 :
Nous avons embarqué à Kéroman à bord du mouilleur de mines auxiliaire « *France* » espérant nous rendre en Angleterre ou en Afrique du Nord. Cette tentative d'évasion s'étant terminée à Bordeaux, nous sommes revenus à Lorient pour former un groupe de résistants avec Emile PASSAL, nos frères Denis et Guy et occasionnellement quelques camarades du voisinage du port de commerce.
Juillet 1940 :
Nous récupérons des armes diverses le long des quais à marée basse, et par mer des explosifs à la Citadelle de Port Louis qui seront cachés provisoirement dans le grenier de la maison éclusière proche de la Kommandatur. Marcel BOURCICAULT participant au déchargement des explosifs se blessera

VOIR AU DOS

gravement à la main avec un détonateur. L'accident relaté par Le Nouvelliste du Morbihan le 16.07.1940 sera imputé à un stylo.

Novembre – Décembre 1940 :

Le bâtiment de la société Neptune, quai de L'Estacade servait de dépôt d'armes provenant des Commissariats ou Gendarmeries. Nous subtilisons des armes de chasse profitant de l'absence de sentinelle que nous cachons dans un misainier se trouvant à proximité.

Janvier 1941 :

Manifestant par des chants patriotiques la consigne de Londres, je suis arrêté et condamné à trois semaines de prison pour menées subversives.

Mars – Avril 1941 :

Une deuxième tentative d'évasion aboutira à Oran. Le commandant du bateau m'ayant remis aux autorités de Vichy, je suis condamné comme Gaulliste à .... mois de prison à faire à la forteresse de Mers el Kébir, puis à la prison maritime de Toulon.

Troisième trimestre 1941 – année 1942 :

Je participe avec Edmond Bellec et Louis Le Bail (fusillé) à plusieurs sabotages quai Rohan
et au Port de Pêche, de matériel électrique et de camions travaillant pour l'organisation Tods.
Nous déposons des tracts procurés par Louis Le Bail sous les portes ou dans les boîtes aux lettres à la tombée de la nuit.

En conclusion, je confirme que toutes les actions relatées par Edmond Bellec dans son rapport d'activités de résistance sont authentiques et conforment à la chronologie des faits pour les avoir partagées avec lui ou ayant eu connaissance dès leurs réalisations.

Fait à Lorient le..7.-12.-96
Pour valoir et servir ce que de droit en mémoire de notre résistance.

R. Le Coïdl

Lorient, le 23 août 1994

MARINE NATIONALE
SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE A LORIENT
ARCHIVES ET BIBLIOTHEQUE
BP N° 4 - 56998 LORIENT NAVAL
Tél. : 97 12 21 92
Fax. : 97 12 21 57
(Enclos de la Marine, rue de la Cale Ory)

L'Archiviste Paléographe
Conservateur du SHM Lorient

63/A

à

Monsieur Edmond BELLEC
10 Place de l'Eglise
29910 TREGUNC

Monsieur,

Je vous prie d'abord de m'excuser pour cette réaction très tardive à votre lettre du 25 mars 1994.

Tout en ayant eu connaissance de dissimulations d'armes et de matériel en 1940, je n'avais pas jusqu'alors de témoignage précis sur la question.

Je ne manquerai pas de tenir compte de vos renseignements dans les travaux que je serai éventuellement amené à produire à l'avenir sur cette période.

Vous remerciant de votre démarche, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

René ESTIENNE
Archiviste Paléographe
Conservateur du Service Historique de la Marine à LORIENT

Edmond Bellec
10, Place de l'Eglise
29 128 TREGUNC
Juillet 1975

A Madame Odette Doré
Présidente de l'A.N.A.C.R
de Lorient Lanester

Madame,

Vous m'avez demandé des précisions en ce qui concerne le sabotage d'un échangeur se situant sous le Pont de Chemin de Fer du côté de Lanester, effectué en Mars 1942 comme l'indique mon rapport d'activité d'ancien résistant.

Les exécutants dans cette opération étaient Jean Louis PRIMAS, Louis LE BAIL et moi-même. Mes deux camarades ayant été fusillés, je reste le seul témoin dans cette affaire, à part certains petits détails qui m'échappent, l'essentiel de cette action de l'époque reste toujours présente dans ma mémoire.

J'ai donc participé à ce sabotage sur ordre de mon chef direct Louis LE BAIL, qui était un camarade de travail et m'avait recruté dans son réseau. Il m'avait fixé un rendez-vous à quelques centaines de mètres du Pont de Chemin de Fer du côté de Lanester mais m'étant mal repéré dans l'obscurité, je dépassai l'endroit indiqué et ne trouvai personne. Après trente minutes d'attente environ, je décidai de revenir sur mes pas avec l'intention de repasser le pont lorsque j'aperçus Louis LE BAIL sortant de l'ombre. Il était très contrarié par ce temps perdu et décida d'aller s'informer si le troisième camarade nous attendait toujours malgré le retard. L'ayant suivi à une certaine distance, par curiosité, car je n'étais pas censé connaître son chef direct, il se dirigea vers une maison habitée où une femme lui confirma l'absence de l'intéressé. Cette maison devait me permettre bien plus tard d'identifier ce troisième résistant, il s'agissait de Jean-Louis PRIMAS. D'un commun accord, nous avons décidé de nous rendre immédiatement sous le pont où nous attendait effectivement Jean-Louis PRIMAS. Je le distinguais très mal tellement il faisait sombre et je n'ai échangé avec lui aucune parole. Le travail consistait à saboter du matériel électrique, genre transformateur ou échangeur, dont PRIMAS semblait avoir l'initiative. Pendant que mes camarades agissaient, mon rôle se limita à surveiller les lieux et à prévenir en cas de danger. Je repassai le Pont de Chemin de Fer à la limite du couvre-feu sous les regards des sentinelles et des servants du poste de D.C.A. Par la suite, mon camarade Louis LE BAIL devait me confirmer le succès de cette opération.

Plusieurs membres du réseau ayant été arrêtés à la Croix de Calvin, nous avons décidé de changer de lieu de travail afin de brouiller les recherches. Louis LE BAIL, se sentant particulièrement menacé après l'arrestation de son père, préféra quitter la région, ainsi, je le perdis de vue.

Ayant eu l'occasion de servir en de nombreuses circonstances sous les ordres de Louis LE BAIL, je garde toujours le souvenir de ce grand patriote. Je tiens aussi à rendre hommage à son chef Jean-Louis PRIMAS qui fit également partie de cette première génération de résistants.

Espérant que ces quelques lignes permettront de mieux faire connaître ce que fut notre combat à tous, je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Vu pour la légalisation de la signature
de M. BELLEC Edmond
apposée ci-contre
A Trégunc, le : 18 Juin 2013
Le Maire,
Pour le Maire
L'Agent Délégué

MAIRIE de TREGUNC Finistère

Vu la Signature de M.
LE LIQUIDATEUR NATIONAL
DU FRONT NATIONAL

CHATEAULIN, Le 30 Septembre 1973

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Jean CHAUMEIL
Paris, le 19/11/73

Je soussigné, A. LE GUILLOU, Contrôleur du Trésor en retraite, ancien capitaine F.F.I. du bataillon Stalingrad, reconnu Unité Combattante de la Résistance selon BOEN (Armée de Terre) n° 18.19 du 10 Mai 1971, ancien Président Départemental des A.C. de la Résistance du Finistère, Croix de Guerre avec palme pour services exceptionnels de guerre, Citation à l'ordre de l'Armée, Médaille de la Résistance, Carte de Combattant volontaire de la Résistance n° 3201 et carte de combattant 1939-1945 n° 94 383 délivrée le 13.2.1953 par l'office départemental des A.C. du Finistère, carte de Réfractaire n° 946délivrée le 8 avril 1960 par l'Office départemental des A.C. du Finistère, atteste sur l'honneur que Monsieur BELLEC Edmond né le 17 juillet 1923 à LE PALAIS (Morbihan) domicilié Place de l'Eglise à TREGUNC (Finistère), sinistré, réfugié de LORIENT à SAINT-GOAZEC en Janvier 1943 a pris contact le 25 Janvier 1943 avec le groupe du Front National de Saint-Goazec dirigé par le lieutenant LE BALCH arrêté ultérieurement par la Gestapo ainsi que LE PAGE, secrétaire de mairie mort en déportation.

Il informa le lieutenant LE BALCH de son importante action dans la Résistance à Lorient depuis 1940 dans l'O.S. puis le Front National, le lieutenant LE BALCH le prit en charge à son groupe local, une des ossatures de laquelle devait naître le Bataillon"Stalingrad" reconnu Unité Combattante de la Résistance selon B.O.E.N. (Armée de Terre) n° 18.19 du 10.5.1971.

Résidant à Prat-Trévilly près du village de Kervigoullou en Saint-Goazec, à proximité du bois de Meil-ar-c'hoat en Saint-Goazec il participe à assurer la sécurité des premiers résistants qui constituèrent dans ce bois le premier maquis formé en Bretagne par la date de sa création le 27 Juillet 1943.

Les Allemands déclenchèrent dans ce secteur plusieurs opérations de nettoyage et notamment en septembre 1943 et le 12 mars 1944 où il est arrêté par l'ennemi à la Croix de la Ferme en Saint-Goazec.

Interrogé par l'officier allemand commandant la place de Saint-Goazec et sur les déclarations de l'employé de la Mairie, il est libéré ainsi que les autres jeunes gens avec lesquels il avait été arrêté.
Toutefois, son camarade de combat, Jean QUELEVER fut tué par une autre patrouille.

Le 20 Juin 1944, il exécute les ordres reçus pour un parachutage d'armes qui sera remis puis aura lieu effectivement à deux reprises différentes les 20 et 30 Juillet 1944 au lieudit "La Montagne" en Saint-Goazec.

Le 10 Juillet 1944, une importante opération contre le maquis de Saint-Goazec est déclenchée par l'armée et la Feldgendarmerie allemandes.

Tout le secteur ayant été verrouillé dès 6h30 du matin, la troupe et la police ennemies l'investissent à partir de 7 heures. Pris à l'intérieur de ce dispositif avec le groupe armé commandé par Louis Feon de la Première Compagnie du Bataillon"Stalingrad" les résistants parviennent à gagner le bois de Coat Ty Herè'h où ils seront complètement encerclés jusqu'à 12 h 30. Ils parviendront à effectuer le décrochage vers 13 h sans avoir subi de pertes.
Par suite de l'action et des circonstances du combat de la Résistance, BELLEC Edmond, à compter du 20 Juillet 1944 est versé du bataillon "Stalingréd" au Bataillon F.F.P. "Normandie" Commandé par le Capitaine Bernard parachuté de Londres.

A compter du 30 Juillet 1944; il est incorporé au Corps Franc de la Compagnie "Cartouche" (Bataillon Normandie) sous les ordres du Lieutenant Vasselet.

Certifié exact, sur l'honneur

Je soussigné, Ct TRELLU Daniel, ancien chef départemental des F. T. P. F. du Finistère et chef départemental adjoint des F. F. I., délégué responsable pour le Département, certifie sur l'honneur que :

Monsieur BELLEC Edmond, né le 17 juillet 1923, ~~est~~, résistant appartenant à un groupe du Morbihan, réfugié de Lorient à Saint-Coazec (Finistère) en janvier 1943 est entré peu après dans le groupe du Front National de cette localité sous la direction du Lt Le Balch et par la suite de Louis Féry. Demeurant près du bois de Keil du Roual, il contribua à assurer la sécurité des premiers groupes réfugiés dans le bois dès juillet 1943, particulièrement lors de l'opération d'encerclement de Septembre 1943, et plus tard celle du 10 juillet 44 où il réussit à s'échapper. Le 20 juillet il est affecté à la Compagnie Cartouche du Bataillon Normandie et a participé avec cette unité aux différents combats du secteur de Chateauneuf du Faou et ensuite de la Presqu'île de Crozon.

Particulièrement cité à l'ordre de la Résistance locale.

Cette attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

A Quimper, le 17.12.70

Signé : Ct D. Trellu

C.V.R. n° 3371

L. H. Médaille de la Résistance avec Rosette

Vu la Signature de M. Ct Trellu Daniel

LE LIQUIDATEUR NATIONAL
DU FRONT NATIONAL

Jean CHAUMEIL

Paris, le 11/2/71

EXPOSE DETAILLE DES FAITS

(voir "Renseignements - 2 : actes qualifiés de Résistance à l'ennemi")

Date d'entrée dans la Résistance	Nom du Mouvement	Noms des responsables

Enumération des actions (préciser les lieux et dates)

Dès mon retour en zone occupée en Mars 1941 ayant repris contact avec mes camarades restés sur place, j'ai été appelé à différentes responsabilités dans les organisations de Résistance de la Jeunesse Communiste d'abord, et du Front National ensuite.

L'O.S. (organisation Spéciale de la Jeunesse Communiste est d'ailleurs reconnue dans le Finistère.

Mes services de Résistance sont homologués à date du 1er Mai 1941.

Etant en contact avec le Responsable régional Alain Le Lay et le responsable du Sud-Finistère André Quinio tous deux victimes de l'ennemi, j'ai appris qu'un triangle (Groupe de Trois) avait été formé à Lorient sous la responsabilité d'un ancien Combattant des Brigades Internationales en Espagne.

J'ai appris depuis que des Résistants notoirement connus à Lorient ont pu reconstituer l'activité de ce Groupe dirigé par PRIMAS Jean-Louis, LE BAIL Louis et BELLEC Edmond, activité conforme aux faits relatés par l'intéressé. Recruté par LE BAIL Louis en raison de la récupération d'armes qu'il avait effectuée depuis Août 1940, et seul survivant de ce premier Groupe (PRIMAS et Le BAIL ont été fusillés au Mont-Valérien), BELLEC Edmond

DEPORTATION OU INTERNEMENT POUR FAITS DE RESISTANCE

En cas d'internement ou de déportation, établir de manière précise et détaillée le lien de cause à effet entre les actions de résistance, l'arrestation, l'internement, et la déportation (dates - lieux-noms).

Mérite de voir les titres de Résistant reconnus dès le départ en 1940.

Je prie et je dois donc en conscience et sur l'honneur me porter garant de la véracité des faits de Résistance relatés par BELLEC Edmond -

Indiquer le nom (et le cas échéant, le pseudonyme) des personnes susceptibles d'avoir eu directement connaissance de ces activités.

La présente attestation est établie pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Pt Canhard le 03.02.83

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance avec Rosette
Croix de guerre avec Palme -

signature

SANCTIONS PENALES

Il est rappelé que, en application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 600 Frs à 8 000 Frs ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des peines plus fortes prévues par le code et les lois spéciales, quiconque :

(1) aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

(2) aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originairement sincère ;

(3) aura sciemment fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

10

Attestation

Le capitaine Vasselet Louis ex-commandant de la compagnie "Cartouche" (3e compagnie du Bataillon "Normandie") chevalier de la légion d'honneur, certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivant concernant le volontaire Bellec Edmond né le 17-7-1923 à Belle Ile en Mer.

Entré dans le maquis à mon unité fin Juillet 1944 il a participé avec le groupe franc de la compagnie à toutes nos actions, soit :

- Parachutages et protection de parachutages dans la région du Plessis en Baz entre le 1er et le 5 Aout 1944.
- Protection d'un E.M. parachuté ("Jeed burg" Knox et Lebel) installé au Plessis en Baz entre le 1er et le 5 Aout 1944.
- Prise de Chateauneuf du Faou le 5 Aout 1944.
- Attaque et prise de la position fortifiée du Menez Hom du 15 Aout au 2 Septembre 1944

Fait à Gouézec le 18-12-1970

Vasselet

Certifié exact sur l'Honneur :

Signé Cr Trellu Daniel
Ancien chef départemental des FFI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance avec Rosette
Croix de guerre avec palme.

Leur : CVR n° 3371

‡ F. F. I. -- F. T. P. F. ‡

Pour copie certifiée conforme
à l'original
TREGUNC, le 21-12-1970
Le Maire,

Pour le maire
Le Conseiller délégué

ORDRE

Après une semaine de combats acharnés, les Forces Françaises de Bretagne, commandées par le Commandant PHILIPPOT, ont enlevé de haute lutte l'ensemble puissamment fortifié de la montagne du MENEZ-HOM, clé de défense de la presqu'île de Crozon, défendue par des troupes d'élite qui avaient l'ordre de tenir jusqu'à la mort.

Le Colonel Commandant les Forces Françaises de Bretagne adresse, à cette occasion, à tous les officiers et volontaires, l'expression de sa fierté d'avoir de tels soldats sous ses ordres.

Les félicitations s'adressent plus particulièrement :

1° au BATAILLON NORMANDIE qui, sous les ordres de son Chef, le Lieutenant BERNARD, a conquis de haute lutte l'ouvrage puissamment fortifié qui couronnait le pito 330 lui-même et dont les compagnies, grelottant dans leurs vestons déchirés et leurs souliers sans semelles, ont hissé sur le MENEZ-HOM le drapeau tricolore et montent à ses côtés la garde sacrée de la France.

2° au Commandant de l'Artillerie F. F. I. appuyant l'attaque, dont les tirs, en particulier 2 coups au but de 155 court, l'un sur la génératrice électrique de l'ensemble fortifié, l'autre sur le local du poste radio, ont brisé la volonté de lutte de la garnison.

Officiers des F. F. I. de Bretagne, sachez et dites à vos troupes que la France entière vous regarde et que vous êtes son orgueil.

Le Colonel EON
Commandant des F. F. de Bretagne
signé : EON

Menez-Hom, le 2 Septembre 1944.

Le ~~*Capitaine*~~ Chef *de Compagnie certifie que le* Volontaire
Bellec Edmond né le 17-7-1923
a pris part à la bataille du MENEZ-HOM.
avec le groupe franc de la compagnie. L. Vasselet

Ouest-France
7-8 mai 1998

Vendredi, l'anniversaire de la Victoire de 1945

Edmond Bellec, le résistant de l'écluse

Vendredi matin, Edmond Bellec recevra la médaille de combattant volontaire de la Résistance. Elle lui sera remise par René LeCitol, un ancien SAS, qui fut son copain de jeunesse. Dès juillet 1940, ils avaient constitué un stock d'armes dans le grenier de la maison éclusière, où habitait Edmond avec ses parents.

Résistants de la première heure, Edmond Bellec, René et Guy Le Citol étaient des copains d'école. Edmond, 17 ans en 1940, était le fils d'un des éclusiers. Il habitait la maison éclusière la plus proche de la chambre de commerce (les deux maisons sur l'autre quai ont été détruites par les bombardements). René Le Citol, 19 ans, habitait près du jardin Brizeux, là où se trouve l'éléphant du quai de Rohan.

Attention, stylos piégés

Le 18 juin 1940, les deux jeunes gens embarquent à bord du mouilleur de mines auxiliaire France, dans l'espoir de rejoindre l'Afrique du Nord. Raté : le bateau ne se joint pas au convoi qui part du Verdon. Ils reviennent donc à Lorient. Dès juillet, ils commencent à récupérer des explosifs à la citadelle de Port-Louis avec leur copain Émile Passal. Le misainier d'Edmond servait au transport. **« On entreposait les explosifs dans le grenier de la maison éclusière,** raconte Edmond. **Marcel Boussicaut, un de nos amis, s'est gravement blessé à une main en manipulant un détonateur sur le quai. Il a expliqué aux Allemands qu'il avait trouvé un stylo, qui avait explosé quand il l'avait dévissé. Hé bien, ça a marché ! La presse a même publié des mises en garde contre les stylos piégés... »**



René Le Citol et Edmond Bellec : ils avaient transformé le grenier de la maison éclusière en cache d'armes.

« Les Allemands avaient placardé une affiche rouge sur le pignon de la maison des Bellec, ajoute René. **Elle était à moins de 2 m de notre cache. Elle annonçait que les détenteurs d'armes étaient passibles de la peine de mort. »** En septembre, les Bellec déménagent. Les armes et les explosifs aussi ; ils sont transportés dans la charette des Ponts-et-Chaussées. En novembre, Edmond et René cambriolent un entrepôt et récupèrent des fusils de chasse remis aux autorités d'occupation. C'est le canot d'Edmond qui sert de cachette provisoire.

René décorera Edmond

Tourneur aux ateliers de La Perrière, Edmond entre dans un réseau. Louis Le Bail le recrute pour l'O.S. En 1941 et 1942, il participe à plusieurs sabotages, y compris sur la voie ferrée. Le réseau est plus ou moins mis à mal par les Allemands. Louis sera fusillé au Mont Valérien. Edmond et sa famille se réfugient à Saint-Goazec début 1943. Il quitte son copain René, qui part à la rame en Angleterre, depuis la baie de Morlaix, et qui entre dans les SAS avec son frère Guy. Edmond participe au maquis de Meil-ar-C'hoat. René sera parachuté sur le Roc Saint-André en juin 1944.

Les deux amis ne se sont pas perdus de vue. Et pourtant... Edmond est resté Finistérien. René est devenu planteur de tabac à Madagascar. Il est rentré à Lorient pour sa retraite. Vendredi matin, avec quelques anciens de la Résistance, ils se sont donné rendez-vous à la maison de l'écluse à 10 h. René décorera Edmond. Avec une accolade où l'émotion ne sera pas feinte.

Yann LUKAS.

Express

- **RPR**

Prochaine permanence au siège, 3, rue Colbert, samedi 9mai, de 10 h 30 à 12 h. Elle sera assurée par MM. Loas et Robert, tél. 02 97 84 83 37.

O. France du 7-8 Mai 1998

Chef Raoul (23 F, BAN Lann times).

14

René et Edmond se souviennent



Devant la petite maison du bassin à flot où il a vécu jusqu'à l'âge de 17 ans Edmond Bellec, ancien ~~du « spécial air service~~ » a été décoré par son ami René Le Citol.

Edmond Bellec, 75 ans, n'a pas voulu se faire décorer par les autorités. L'ancien résistant à Lorient et à Saint-Goazec, incorporé en juillet 44 dans une compagnie du bataillon Normandie, a tenu à ce que la médaille du combattant volontaire de la résistance lui soit remise par un de ses camarades de combat et d'enfance.

C'est donc le Lorientais René Le Citol, 77 ans, ancien SAS, auteur de coups de main avec son frère Guy, plusieurs fois évadé qui a remis, hier matin, la médaille à son camarade Edmond. Et dans un lieu fortement symbolique : au pied de la maison éclusière de l'avant-port de Lorient où Edmond Bellec a passé son enfance. Son père était éclusier et la maison, restée intacte, fait face à l'actuelle chambre de commerce où la Kommandatur s'était installée.

Le 18 juin 1940

Edmond Bellec, alors âgé de 19 ans, a bravé les occupants en compagnie de son ami. Le 18 juin 40, ils se sont embarqués à bord du mouilleur de mines auxiliaire « France » qui n'a pu se rendre en Afrique du Nord. Deux mois plus tard, revenus à Lorient, les deux hommes ont récupéré avec le misainier de Edmond Bellec, des explosifs à la Citadelle de Port-Louis. Ils seront entreposés dans la maison éclusière, à la barbe des Allemands. Le logement servira à cacher bien d'autres armes et munitions, utilisés ensuite par les résistants.

En février 41, Edmond Bellec qui travaille aux AMC de La Perrière, participe à des sabotages de camions utilisés pour la construction de la base des sous-marins. Suivront des séries d'actions en 42 et 43, avant que Edmond Bellec se réfugie avec sa famille à Saint-Goazec. Il participe au maquis de Saint-Goazec, échappe à plusieurs reprises aux Allemands avant de rejoindre le bataillon Normandie et de prendre part aux combats du Ménez Hom.

Madagascar pour fuir la sirène

René Le Citol, ouvrier à l'arsenal à ses débuts, aura bravé la mort à plusieurs reprises. Lors du débarquement, ce SAS fut parachuté, avec sa compagnie, sur le maquis de Saint-Marcel où il fut fait prisonnier. Il réussit à s'échapper des griffes allemandes. A la fin de la guerre, ce Lorientais qui demeurait près de Brizeux, s'est embarqué pour Madagascar. « Je ne voulais pas que la sirène de l'arsenal conditionne ma vie » dit-il. Trente cinq années durant, René Le Citol a créé et dirigé une plantation de tabac avant de rejoindre Lorient en 1981.

Hier, les deux hommes, entourés de leurs compagnons, ont échangé leurs souvenirs. En commençant par la maison éclusière, point de départ de leurs aventures pour défendre la liberté.

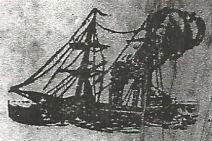
A7

Télégramme des 9 Mai 98

RÉPARATIONS DE NAVIRES

Charpentage - Menuiserie

Moteurs - Machines - Chaudières



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Charpentes en Fer

Mécanique Générale

Ateliers Mécaniqu[illegible] de la Perrière

Société à Responsabilité Limitée [illegible]apital de 64.000 francs

Registre du Commerce Lorient n° 13.790

Téléphone n° 13-49

Port de [illegible]e

LORI[illegible]

Compte Chèques Postaux

33.04 Nantes

Jesoussigné TOULLEC Franço[illegible], Chef d'Atelier, certifie que le nommé BELLEC Edmond a travaillé sou[illegible] mes ordres en qualité de Tourneur du 4 Décembre 1939 au 25 Juillet 19[illegible], date à laquelle, il nous a quitté sur sa demande et libre de tout engagement.

Je certifie en outre que tout le temps de son séjour à l'atelier je n'ai eu qu'a me louer de son travail, de sa conduite et de sa probité.

Bon ouvrier adroit et courageux.

En foi de quoi, je lui ai délivré le présent certificat pour servir ce que de droit.

FAIT A LORIENT LE 27 JUILLET 1[illegible]

F. Toullec

Jonathan Primas
22, Leur Vihan
29300 MELLAC

Monsieur Bellec
10 place de l'église
29910 Trégunc

Monsieur Bellec,

C'est avec un peu de retard que je viens vous adresser tous mes remerciements pour les renseignements que vous nous avez fournis lors de la préparation au concours National de la Résistance et de la déportation 2003. J'étais élève en 3ème au Collège Sainte-Croix de Quimperlé. Le dossier constitué nous a permis de remporter une mention spéciale du jury et le prix spécial de la fondation de la Résistance.
Nous sommes allés 2 journées en Normandie en compagnie des autres Lauréats.
Vous remerciant encore pour tout, je vous prie de croire Monsieur Bellec en l'assurance de mes meilleures salutations.

Jonathan Primas